



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative



N° 14734*02

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

13 mars 2014

Dossier complet le

13 mars 2014

N° d'enregistrement

2014-001107

1. Intitulé du projet

Construction d'une nouvelle tribune de 2500 places et espace Premium - Stade Rochelais - La Rochelle

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ATLANTIQUE STADE ROCHELAIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

VENAYRE

PIERRE

RCS / SIRET

432 200 954 00019

Forme juridique

S.A.S.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
38°	Equipement sportif susceptible d'accueillir plus de 1000 personnes et moins de 5000 personnes

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

- Construction d'une tribune de 2500 places en structure légère démontable avec buvettes et sanitaires en RDC, salon de réception à l'étage.
- Construction d'un espace Premium de 1600m² sur 2 niveaux en structure légère démontable

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'augmenter la capacité du stade (tribune supplémentaire) et de monter en gamme en offrant un espace de réception de qualité aux spectateurs, afin de faire face à la demande croissante dans le domaine sportif sur La Rochelle et ses environs.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Démontage de l'Espace partenaires existant constitué de Structures CTS actuellement installées sur la zone d'emprise du projet.

Terrassement et préparation des deux zones utiles : Tribune et Espace Premium avec intégration des nouveaux et modifications des réseaux existant. Muret de soutènement entre les deux zones.

Création d'un parvis connecté à l'avenue Maréchal Juin pour remplacer l'entrée ouest actuelle.

Construction de fondations et massifs béton accueillant les structures pour chacune des zones.

Montage et grutage de la tribune sur la zone d'en but : charpente métallique, ossature métallique, bardages, planchers, garde-corps, salon.

Montage et grutage de l'espace premium avec connexion à l'avenue Maréchal Juin et à la tribune.

Aménagement intérieur de l'espace premium et du salon tribune.

Intégration de blocs sanitaires, buvettes et boutiques sous la tribune avec construction des escaliers de secours et ascenseur d'accès.

Finitions, aménagement extérieurs et intégration d'espace verts autour de ces deux zones.

Connexion architecturale entre la tribune et le centre de formation existant situé derrière.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Aujourd'hui le stade a une capacité de 12 550 places. Sa capacité sera de environ 15 000 places après travaux suite à l'adjonction de la tribune supplémentaire.

L'espace Premium à créer remplace le "village partenaires" actuel. Il n'y a pas d'augmentation de capacité d'accueil à ce titre

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis

- Demande de Permis de Construire
- Homologation

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- Demande de Permis de Construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale de l'opération	4423m ²
Superficie toiture	2605m ²
Superficie revêtement minéral	1574m ²
Superficie espaces verts	244m ²
Longueur tribune	77,40m
Largeur tribune	22,40m
Hauteur tribune	17,50m
Longueur espace Premium	40m
Largeur espace Premium	20m
Hauteur espace Premium	9,80m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

27, Avenue Maréchal Juin
17 000 La Rochelle

Coordonnées géographiques¹

Long. 46 ° 9 ' 25 " N

Lat. 1 ° 10 ' 45 " O

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes (indiquer le nom de la commune)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Village partenaires (CTS) : accueil des partenaires, capacité 2000 personnes
- parvis d'accès au stade (minéralisé) + aire de stationnement (minéralisée)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de La Rochelle, mise à jour : février 2014
Zone UD

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Rochelle
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Ville de La Rochelle possède un Plan de Prévention des Risques Naturels qui est prescrit, cependant la parcelle n'est pas concernée par ce plan (cf. IAL La Rochelle en annexe)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ☐
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature <input type="checkbox"/> De quelle importance <input type="checkbox"/> <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La sonorisation déjà existante pendant les matchs, il n'y a donc pas d'impact.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Il n'y a pas d'impact supplémentaire. L'éclairage du terrain est déjà existant pendant les matchs en soirée. Pour exemple: en hiver, l'éclairage est en fonctionnement de 17h à 22h).</p>
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>il y a un faible impact. Il y a toutefois augmentation de la jauge, donc potentiellement des ordures ménagères et des eaux usées. Dans le cadre du Label Stade de la LNR, nous mettons en place le tri sélectif et l'utilisation des gobelets réutilisables (déjà en fonctionnement).</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli, nous estimons que l'étude d'impact n'est pas nécessaire pour les raisons suivantes :

- Le projet se situe en milieu urbain sur un site actuellement occupé.
- L'impact sur l'environnement est a priori mineur puisque l'occupation projetée est similaire à l'occupation actuelle :

Aujourd'hui, le site est occupé par : 1) une structure légère démontable 2) un accès au stade + aire de stationnement minéralisés

Le projet consiste en : 1) une structure légère démontable, sans augmentation de capacité 2) un parvis minéral avec zones végétalisées. La part d'espaces verts sera plus importante après travaux qu'actuellement.

- La tribune supplémentaire augmente la capacité globale du stade, mais les nuisances sonores et lumineuses existent déjà et n'augmenteront pas.
- La tribune supplémentaire s'insère dans un site concerné par l'économie des ressources. la toiture de la tribune principale est en effet équipée de panneaux photovoltaïques et les eaux de pluie de cette dernière sont récupérées dans une cuve de 80 m3 pour l'utilisation des sanitaires du stade.
- La Ville de La Rochelle et le club résident sont engagés dans une démarche d'exploitation responsable (pas de désherbants, engrais naturel, gestion de l'irrigation, gestion des déchets...)
- Le Stade Rochelais a reçu le label Commerce Eco-Citoyen de la Chambre de commerce et a amorcé une réflexion sur une certification ISO 26000

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques [] un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Notice Accessibilité, Stationnement et Circulation.
- IAL (Information Acquéreur Locataire) de La Rochelle.
- Plans détaillés du Projet.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à La Rochelle le 13/03/14.

Signature

SAS ATLANTIQUE STADE ROCHELAIS
 27, avenue du Maréchal Juin
 BP 70006
 17002 LA ROCHELLE CEDEX 1
 Siret : 432 200 954 00019 APE 926C

Carte annexée à l'IAL La Rochelle

L'HOUMEAU

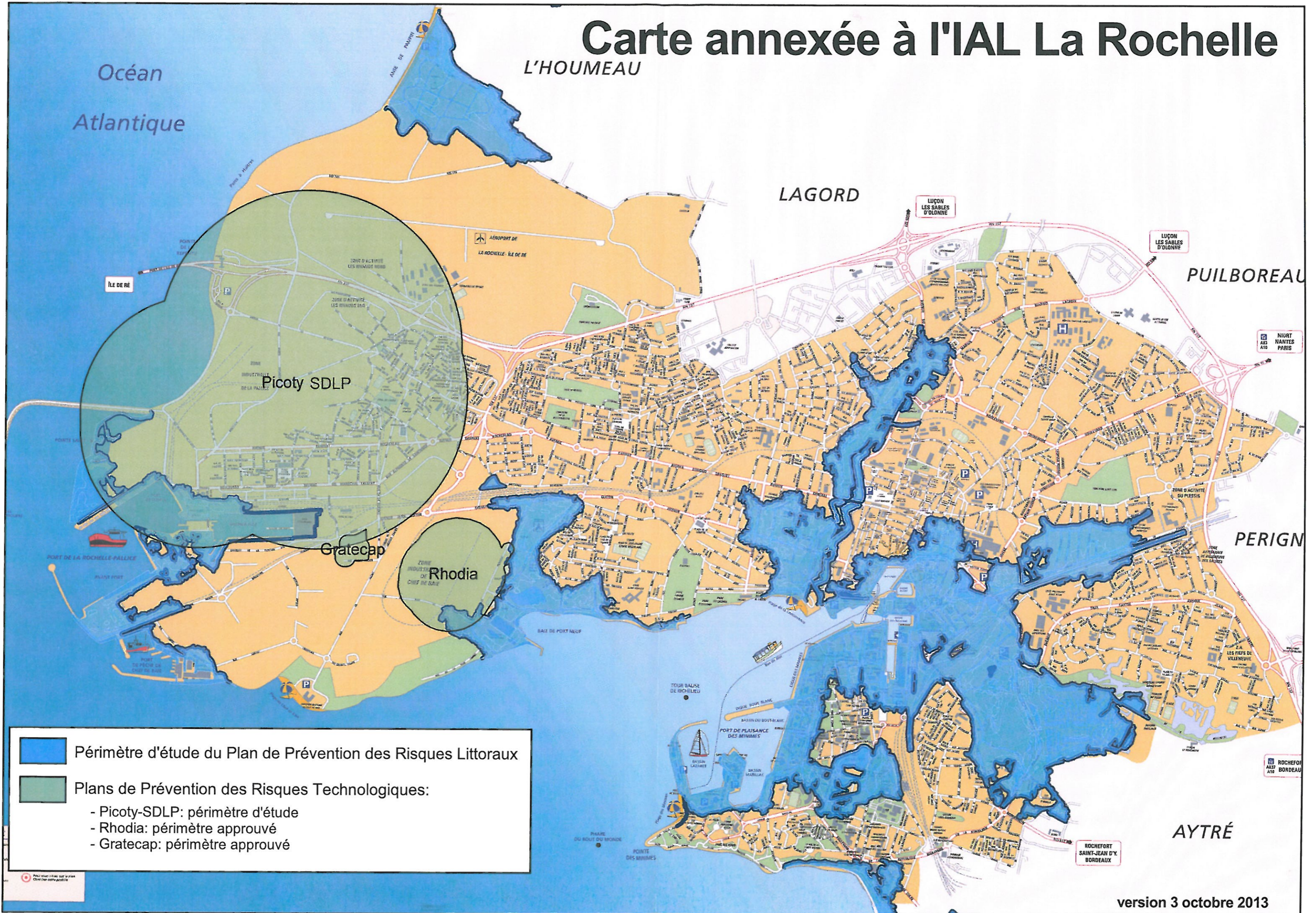
Océan
Atlantique

LAGORD

PUILBOREAU

PERIGNON

AYTRÉ



VUE AERIENNE



VUE AERIENNE
1/20 000



CHABANNE ET PARTENAIRES
38 quai Pierre Scize
69009 LYON
T / 04.72.10.95.96

LA ROCHELLE
Tribune de 2500 places et espace Premium

Plans de situation

Demande d'examen au cas par cas

Date d'édition : MARS 2013

2-1

EXTRAIT CADASTRE
1/2500



VUE AERIENNE
1/2500



Informations parcelles:
Références cadastrales : 000AV289
Superficie : 40 758m²

Adresse du terrain:
48 avenue du Maréchal Juin
17 000 La Rochelle

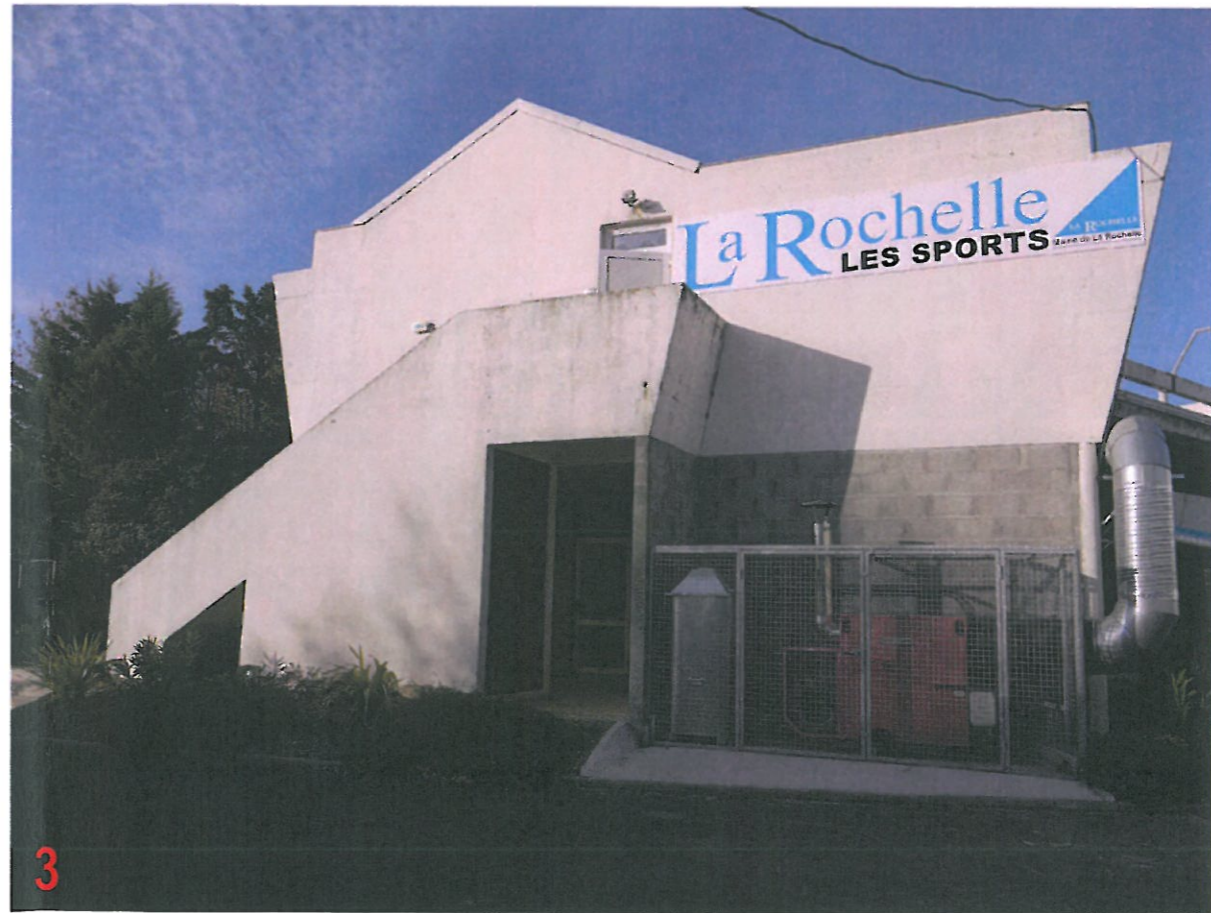
Coordonnées géographiques :
46°9'25"N / 1°10'45"O



1



2



3

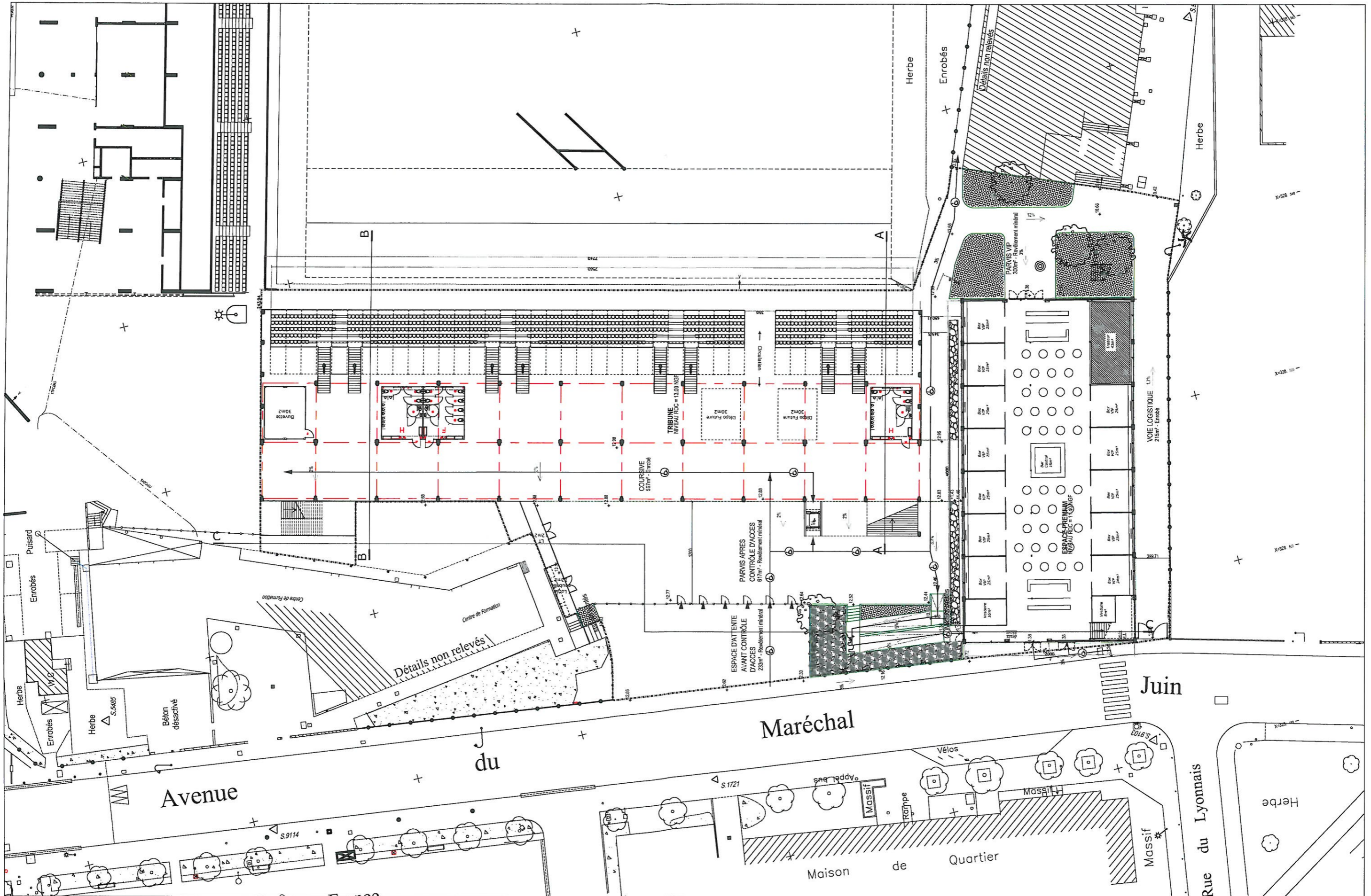


1



2





CHABANNE ET PARTENAIRES
 38 quai Pierre Scize
 69009 LYON
 T / 04.72.10.95.96

LA ROCHELLE
Tribune de 2500 places et espace Premium

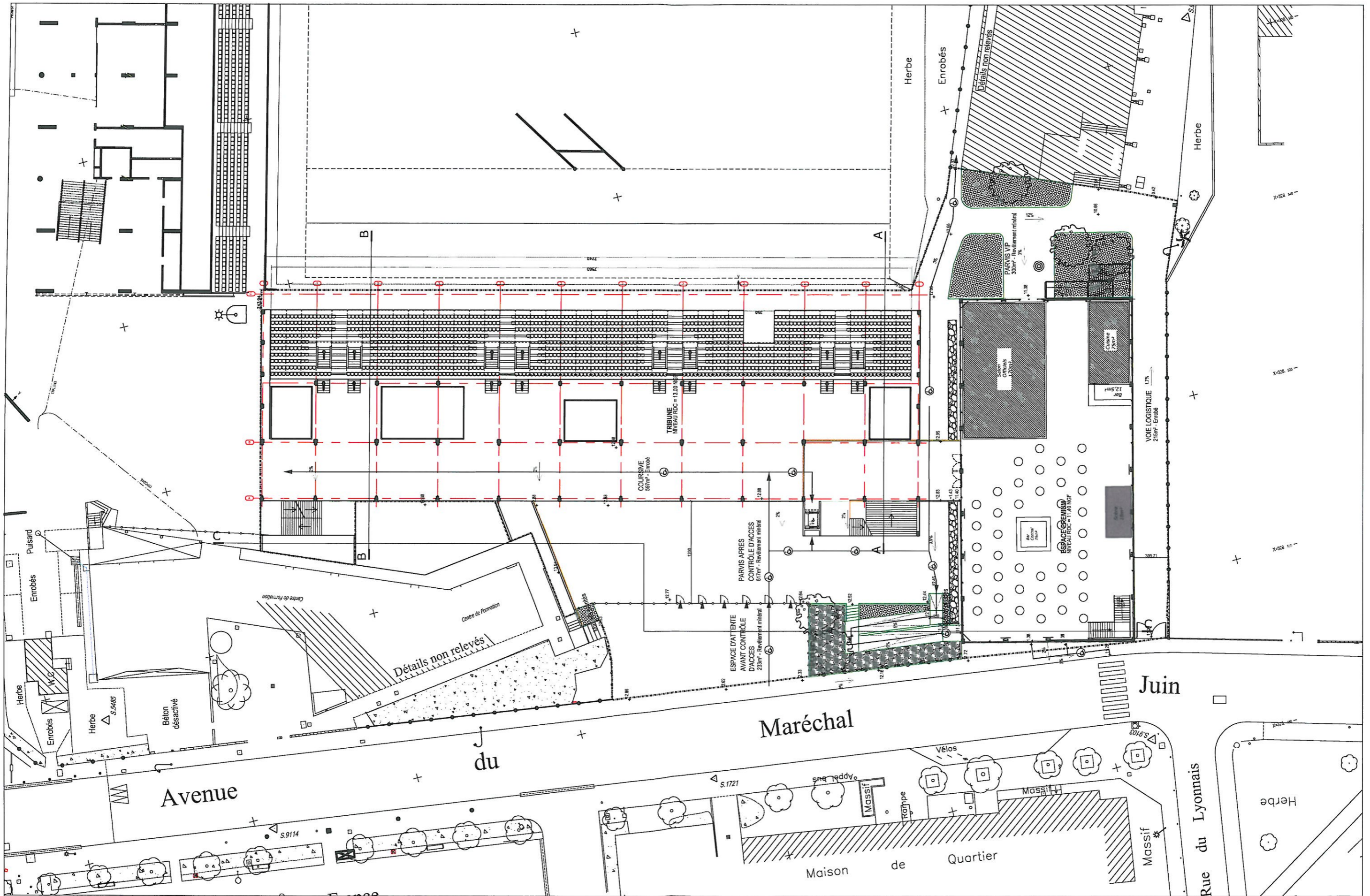
RDC_Echelle : 1/400

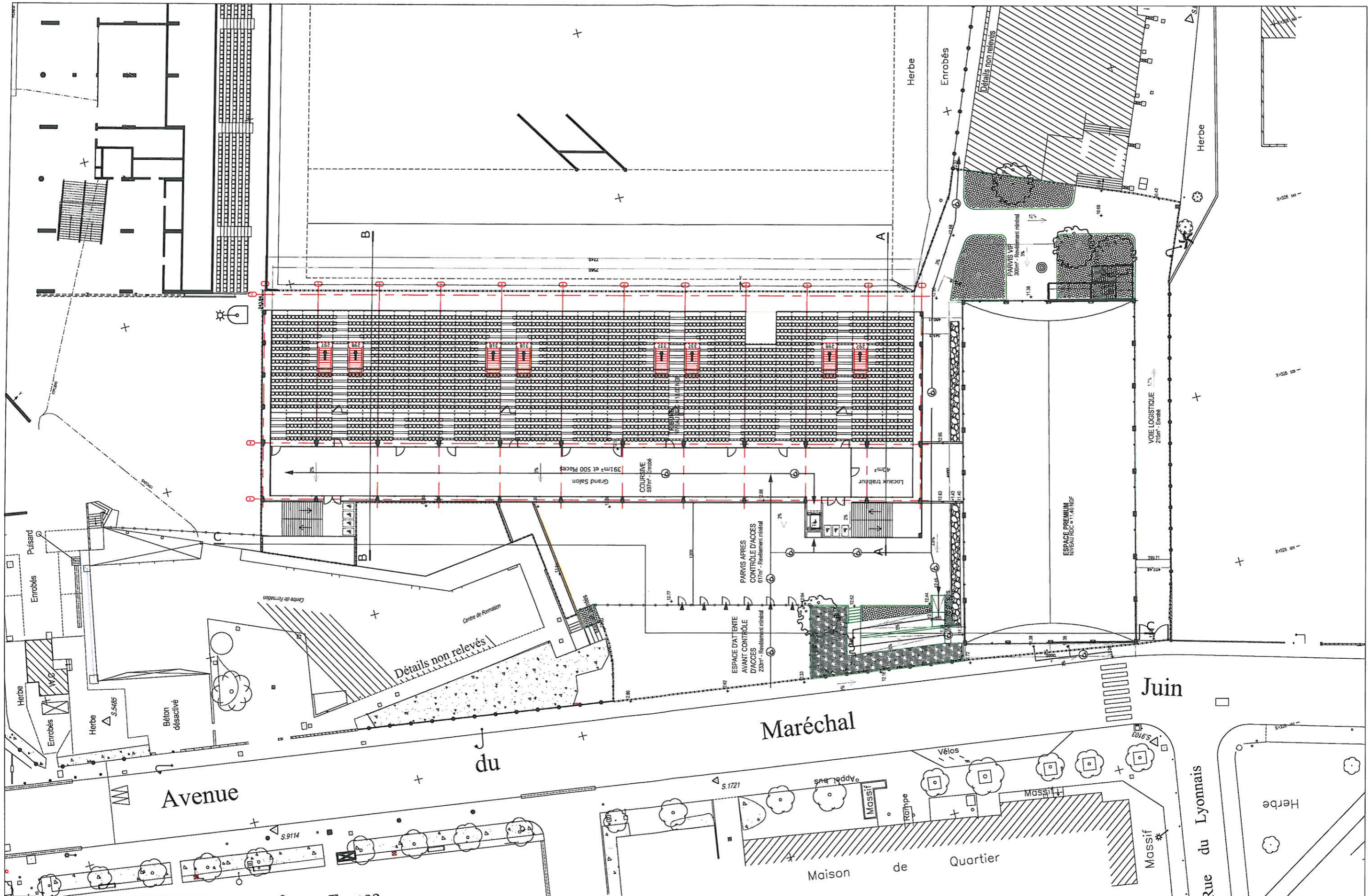
Demande d'examen au cas par cas

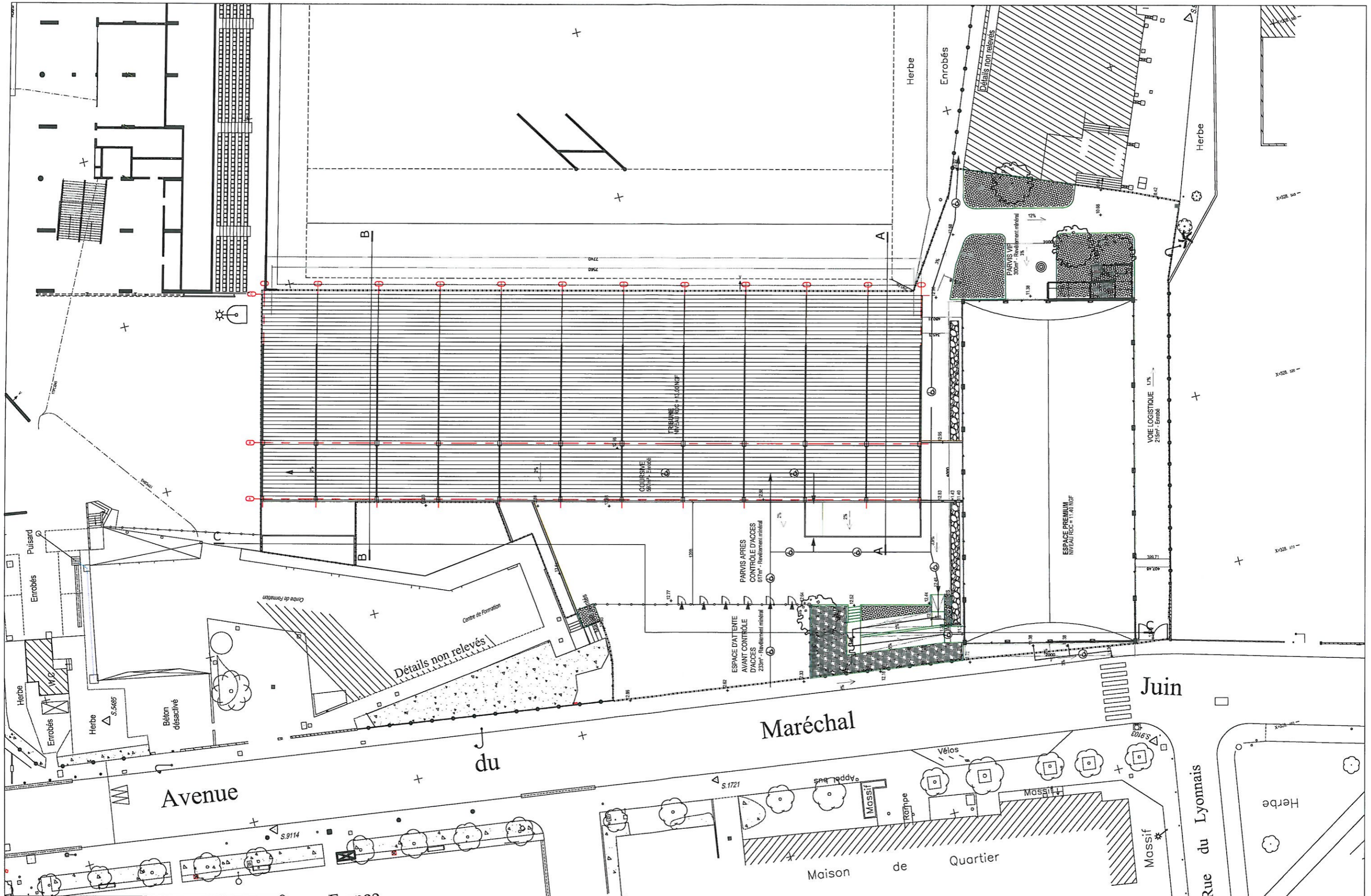
Date d'édition : MARS 2013

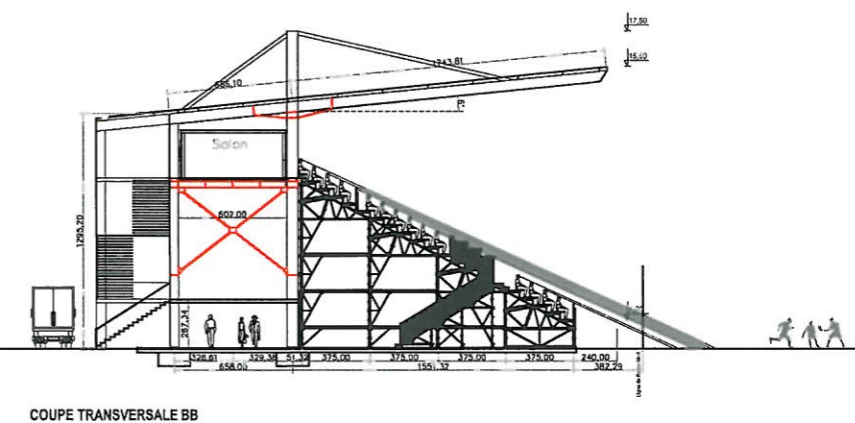
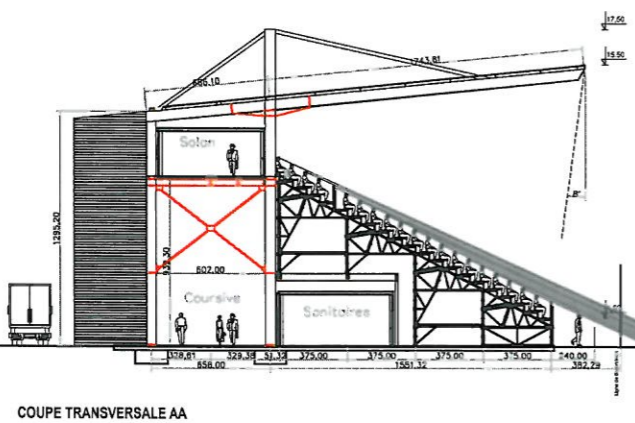
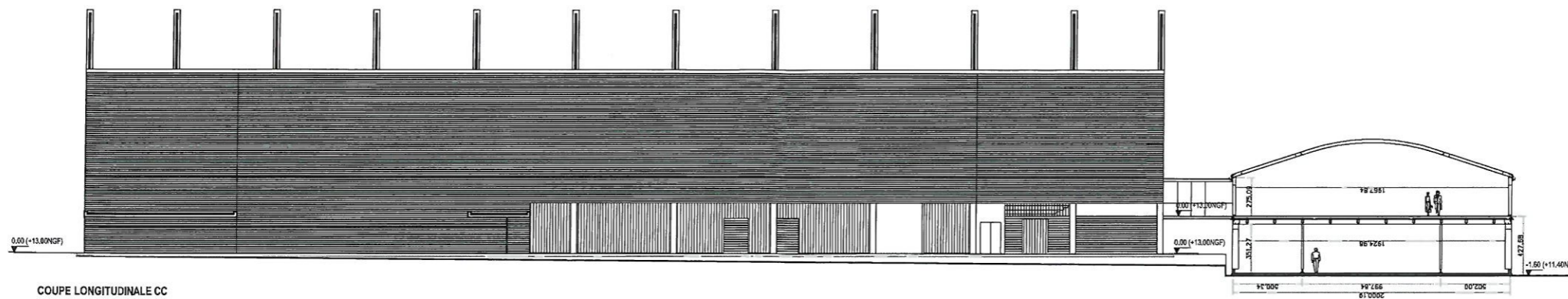


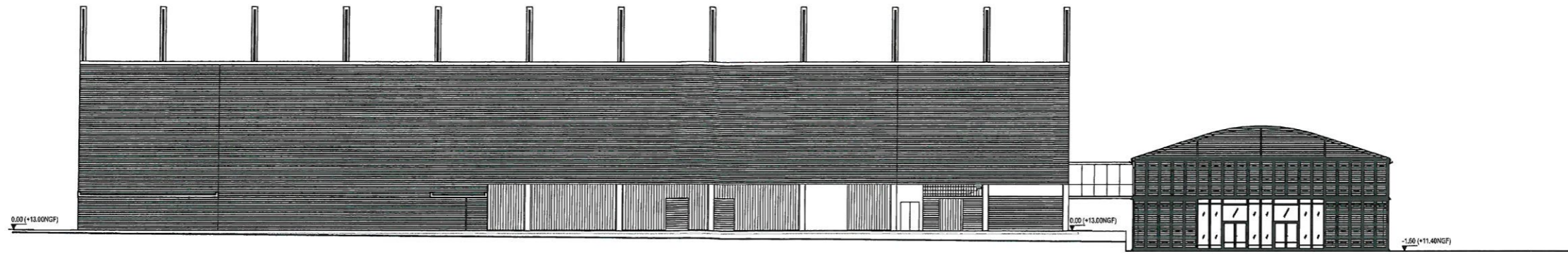
4-1



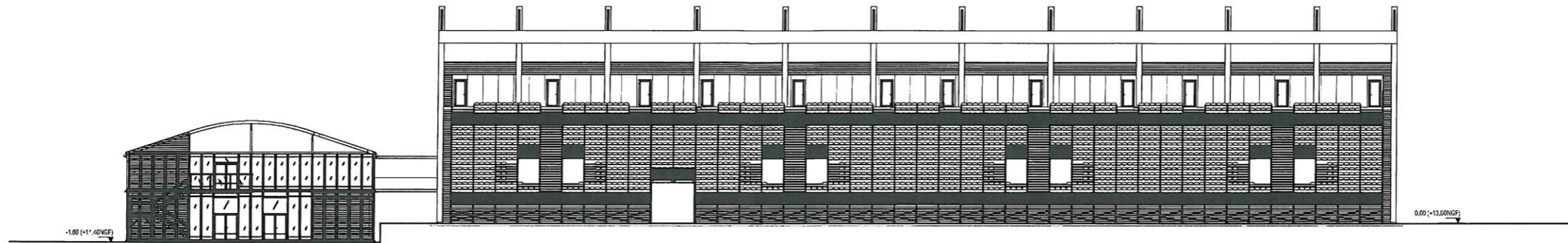




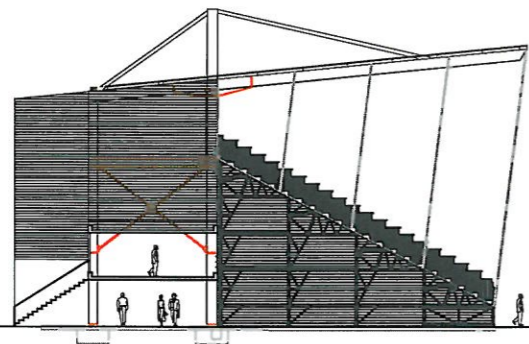




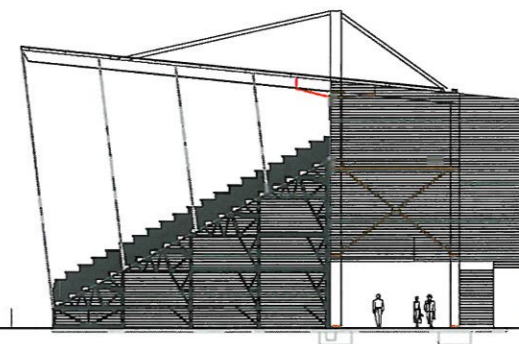
FACADE OUEST TRIBUNE



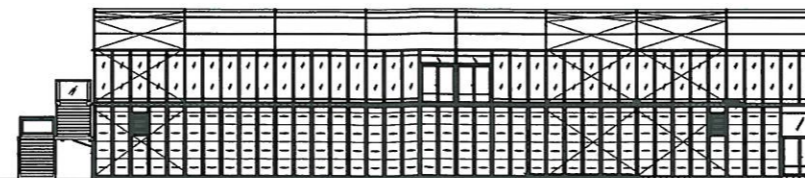
FACADE EST TRIBUNE



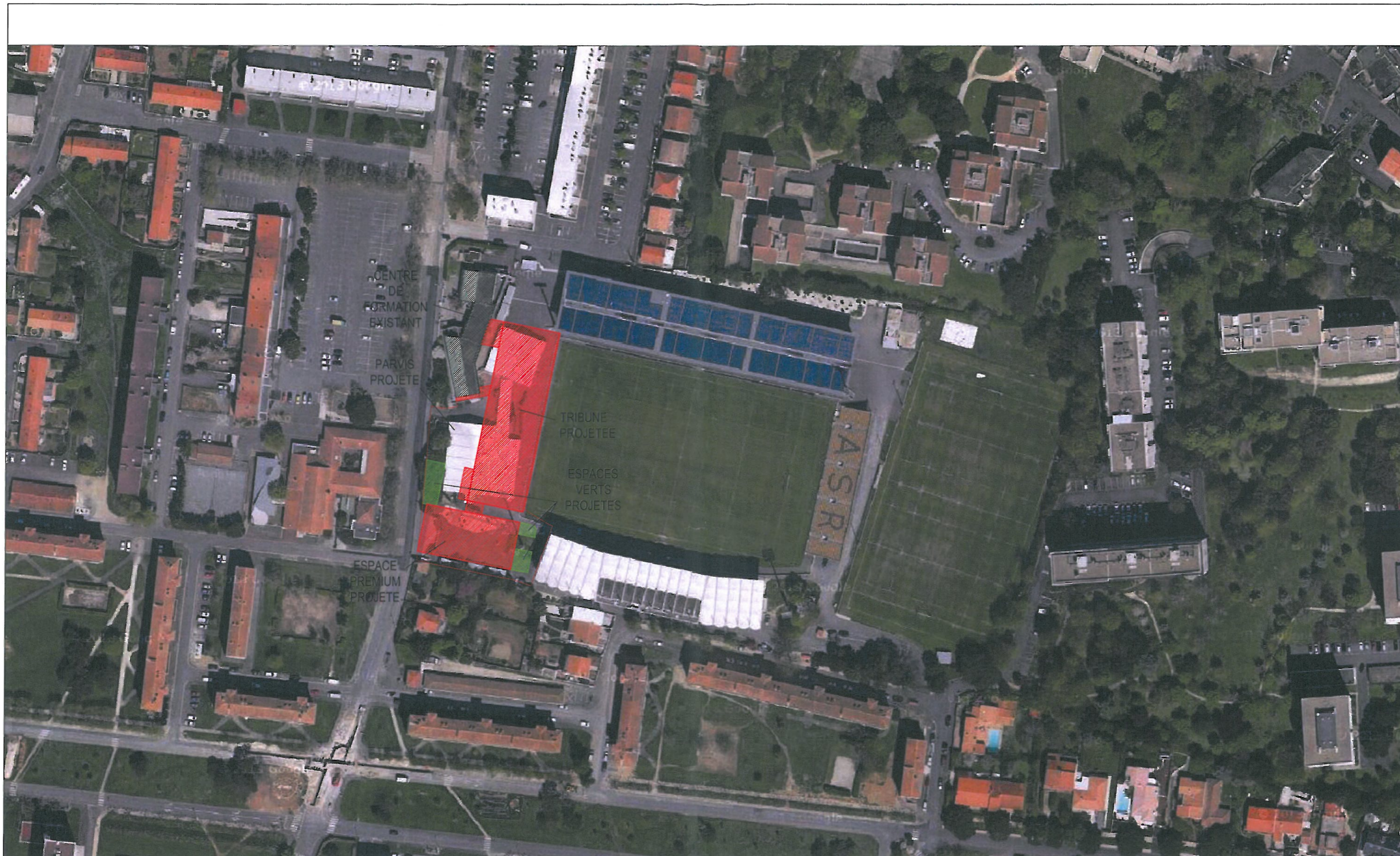
FACADE SUD TRIBUNE



FACADE NORD TRIBUNE

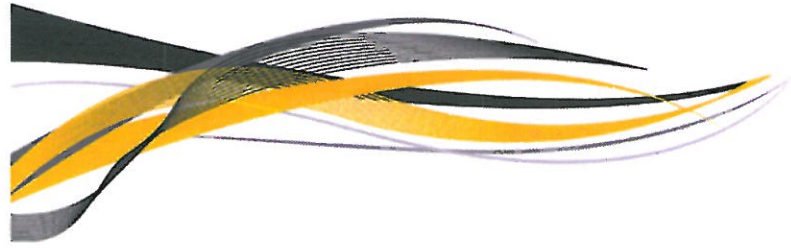


FACADE NORD ESPACE PREMIUM

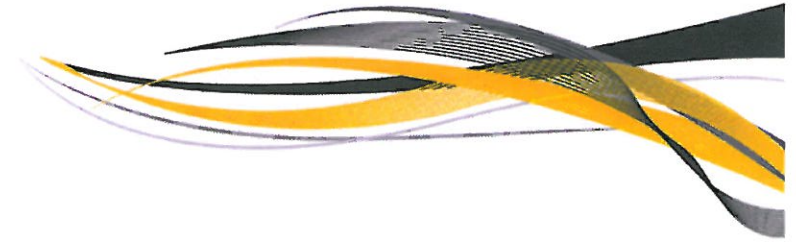








GRANDIRENSEMBLE
2015



Atlantique Stade Rochelais

ACCESSIBILITE, CIRCULATION
ET STATIONNEMENT



GRANDIRENSEMBLE
2015

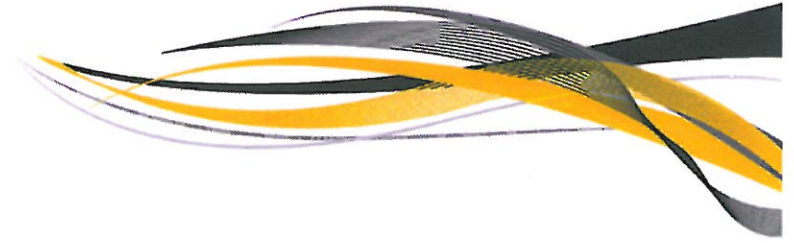


Constats et observations

- ☛ Suite à de nombreux échanges entre les riverains, le comité de quartier, les commerçants de la place de l'Île de France et l'ASR, voici les points à améliorer relevés:
 - Stationnement dangereux aux abords du stade (trottoirs, pistes cyclables).
 - Saturation de la zone Port Neuf (circulation).
 - Aucun interlocuteur dédié.



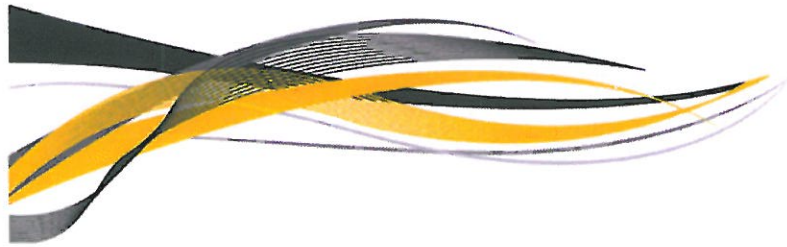
GRANDIRENSEMBLE
2015



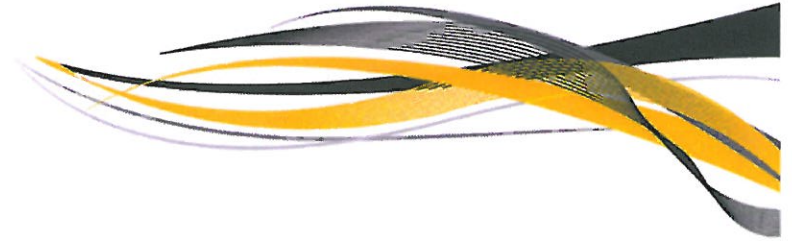
Objectifs

☛ Quatre grands axes de travail ont été identifiés:

- 1) Limiter le nombre de véhicules sur zone**
- 2) Organiser les stationnements en périphérie**
- 3) Protéger les riverains**
- 4) Responsabiliser les spectateurs**



GRANDIRENSEMBLE
2015



LIMITER LE NOMBRE DE VEHICULES SUR ZONE

- ☛ **Mise en place de navettes + parking relais** depuis le 08/2013

Développement : communication – signalétique – habillage navettes – animation – avantages aux utilisateurs (lots – élection du « Supporter Responsable »)

- ☛ **Parking 2 roues**

Développement : Création d'un parking dédié aux 2 roues – partenariat avec Yélo

- ☛ **Développement du covoiturage**

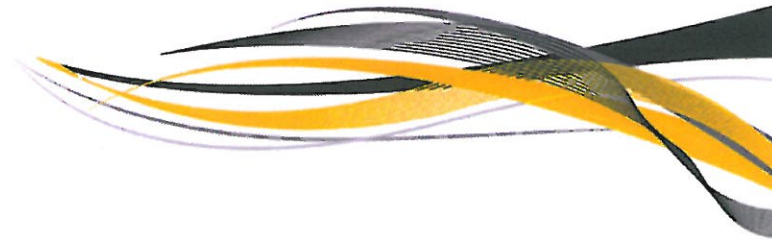
Développement : plate-forme reliée au site internet de l'ASR – avantages aux utilisateurs (lots – élection du « Supporter Responsable ») – parking dédié

- ☛ **Gratuité des transports en commun**

Développement : élargir la mise en place des navettes gratuites aux réseaux de transports en commun régulier.



GRANDIRENSEMBLE
2015



Organiser les stationnements en périphérie

- ☛ **Création de parking relais (ZI Port-Neuf)**

Développement : identification et sécurisation des parkings relais (SEMAT – SCAN)

- ☛ **Présence d'une brigade stationnement**

Développement : 40 bénévoles équipés de gilets jaunes

- ☛ **Plan de circulation spécifique jour de match**

Développement : création d'un sens de circulation et ouvrir l'utilisation de la voirie afin de faciliter les flux et améliorer le stationnement



GRANDIRENSEMBLE
2015



PROTEGER LES RIVERAINS

☀ Libre circulation des riverains

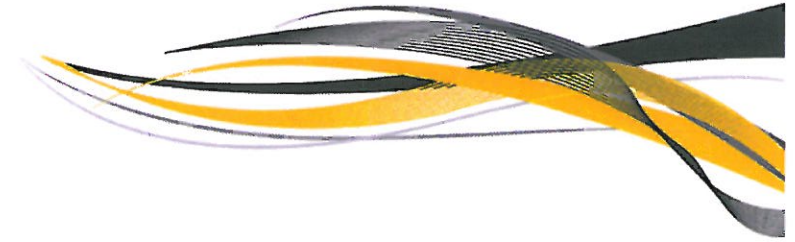
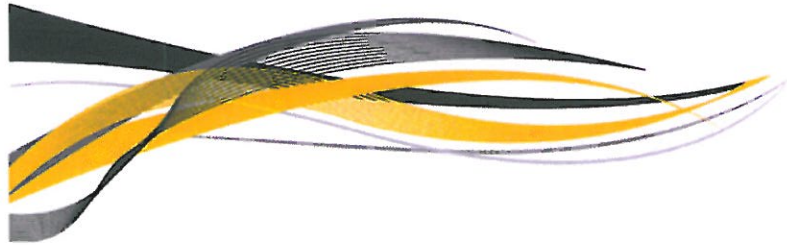
Développement : badges – identification et sécurisation des parkings réservés – gestion du parking IDF avec les commerçants

☀ Sécurisation riverains

Développement : la brigade de bénévoles tournent aux abords du stade pour régler les problèmes de stationnement – prévention stationnement (faux PV) - N°d'urgence en cas de gêne

☀ Information des matchs

Développement : communication – affichage dans Port-Neuf -



GRANDIRENSEMBLE
2015

RESPONSABILISER LES SPECTATEURS

☛ **Communication responsable**

Développement : communication massive et efficace sur le thème du « Supporter Responsable »

☛ **Valoriser les bonnes pratiques**

Développement : Récompenses aux utilisateurs de navettes, covoiturage, 2 roues

☛ **Prévention**

Développement : utilisation de faux PV – relève de plaque d'immatriculation (autorisation municipale)

☛ **Sanction**

Développement : recours à la police en cas de récidive ou d'abus grave (amende ou enlèvement)

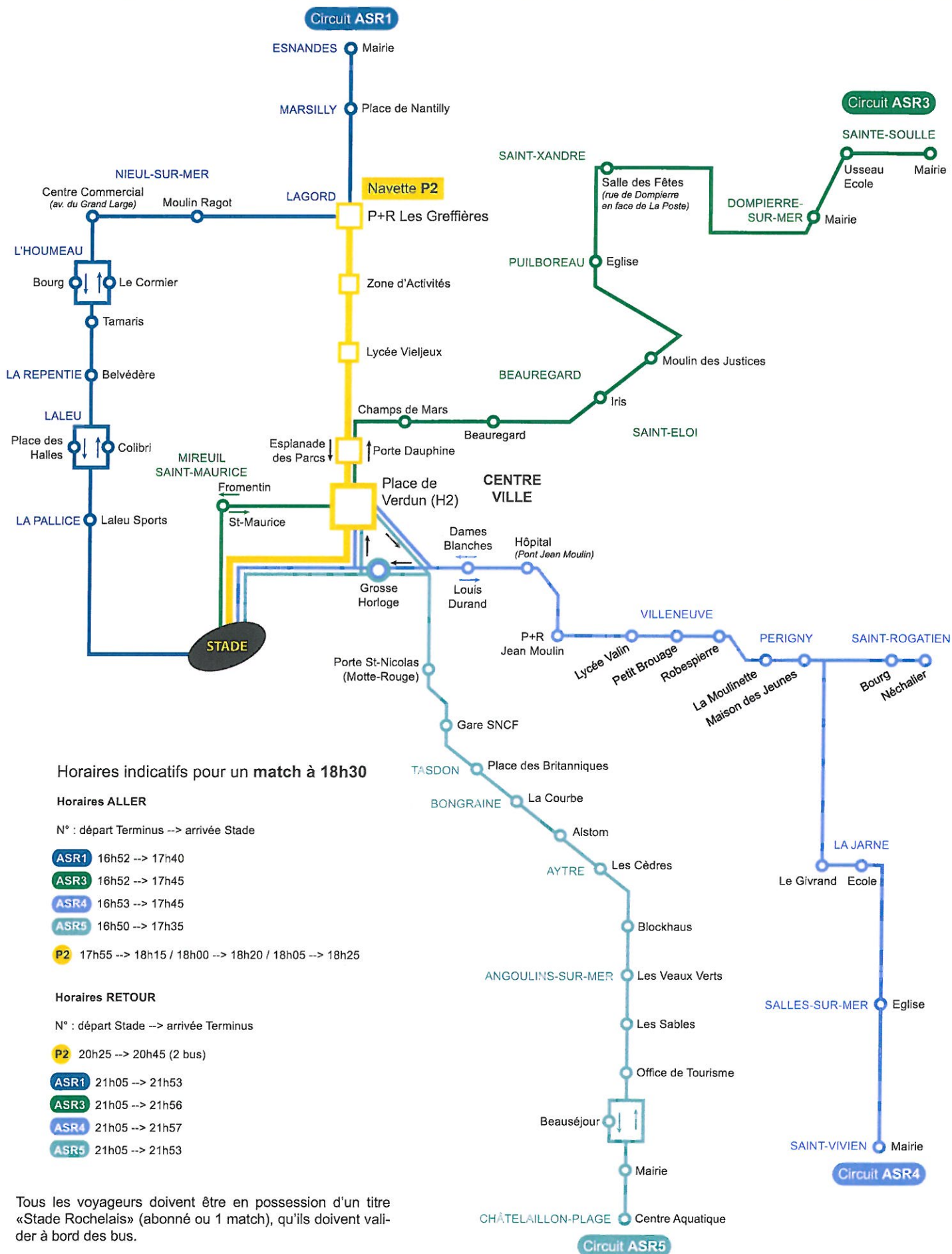


GRANDIRENSEMBLE
2015

FREQUENTATION DU RESEAU DE NAVETTES ASR

DATES	HORAIRES	EQUIPES	FREQUENTATIONS
01/08/2013	19h30	Toulouse	336
23/08/2013	19h30	Agen	186
07/09/2013	18h30	Albi	419
14/09/2013	19h00	Dax	409
13/10/2013	14h00	Carcassonne	313
26/10/2013	18h30	Bourg-en-Bresse	428
09/11/2013	18h00	Colomiers	290
30/11/2013	17h00	Agen	421
15/12/2013	18h15	Tarbes	231
12/01/2014	18h00	Mont-de-Marsan	224
08/02/2014	18h30	Auch	210
15/02/2014	17h00	Pau	367
01/03/2014	18h30	Bourgoin	294
		TOTAL	4128
		MOYENNE	318

Nb: le plan de circulation se trouve en pièce jointe de ce document.



Horaires indicatifs pour un match à 18h30

Horaires ALLER

N° : départ Terminus --> arrivée Stade

- ASR1** 16h52 --> 17h40
- ASR3** 16h52 --> 17h45
- ASR4** 16h53 --> 17h45
- ASR5** 16h50 --> 17h35
- P2** 17h55 --> 18h15 / 18h00 --> 18h20 / 18h05 --> 18h25

Horaires RETOUR

N° : départ Stade --> arrivée Terminus

- P2** 20h25 --> 20h45 (2 bus)
- ASR1** 21h05 --> 21h53
- ASR3** 21h05 --> 21h56
- ASR4** 21h05 --> 21h57
- ASR5** 21h05 --> 21h53

Tous les voyageurs doivent être en possession d'un titre «Stade Rochelais» (abonné ou 1 match), qu'ils doivent valider à bord des bus.